

# Calvinet

## les nouvelles

Noël de l'école et des enfants heureux

21 décembre 2012



### Bonne Année 2013



*« Vivex si m'en croyex, n'attendex à demain.  
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie. »*

Pierre de Ronsard 1587

Bulletin municipal n° 36 - Janvier 2013



## *L'Auvergnat ou par... Arletty (1898 - 1992)*

Dans l'article *Arletty au paradis*, publié dans le quotidien *Le Monde* du 25 juillet 1992, Jacques Siclier rend hommage à la comédienne Arletty, en faisant référence au film de Marcel Carné *Les enfants du Paradis*, tourné entre 1943 et 1945 :

« *Arletty imposait, en quelques lignes écrites par Jacques Prévert, le mythe de Garance, la femme au nom de fleur, la femme du destin. Car il s'agissait bien d'un mythe, romantique et passionnel, le seul (il y aura, plus tard, Brigitte Bardot mais c'est une autre histoire) qu'ait jamais créé le cinéma français, par la grâce de Prévert et Carné.* »

Née Léonie Bathiat le 15 mai 1898 à Courbevoie (à cette époque département de la Seine, actuellement département des Hauts-de-Seine), d'une mère lingère, originaire de Charbonnières-les-Vieilles (Puy-de-Dôme) et d'un père ajusteur (qui deviendra chef de traction à la compagnie des tramways de Courbevoie), originaire d'Ayat-sur-Sioule (Puy-de-Dôme).



En raison d'une santé déficiente, Arletty effectue de fréquents séjours chez sa grand-mère maternelle à Charbonnières-les-Vieilles et effectuera une partie de sa scolarité chez son oncle, l'abbé Dautreix, aumônier à Clermont-Ferrand.

De retour à Courbevoie, elle dira « *J'étais partie avec l'accent de Carette, je reviens avec celui de Fernand Raynaud.* »

Devenue l'une des reines du Tout-Paris avant la seconde Guerre mondiale, et jusqu'à l'apogée que constituera son rôle de Garance dans *Les enfants du Paradis*, Arletty ne niera jamais ses origines auvergnates.

D'après Philippe Ariotti et Philippe de Comes, « *Son Auvergne est celle qu'a décrite Maupassant, dans Mont-Oriol, livre lu avec passion. L'héroïne se prénomme Arlette, et en 1918, un jeune mannequin lui empruntera son pseudonyme.* »

Mannequin chez Paul Poiret, *Arlette* sera bientôt engagée au théâtre des Capucines à Paris, où elle deviendra Arletti puis Arletty, et mènera une carrière tant sur les planches (jusqu'en 1966) qu'au cinéma (jusqu'en 1962). Après 1966, une quasi cécité l'empêchera d'exercer son métier.

*(Suite page 23)*

*Calviniè Les Nouvelles n° 36 - janvier 2013 - bulletin municipal d'informations semestriel*

*Direction de publication : Edouard de Bonnafos - réalisation : Pierre Couderc - François Danemans - Robert Malbos*

*Ce numéro a été imprimé à 260 exemplaires par l'imprimerie I2S Del Barco Aurillac.*

# Éditorial

## SOMMAIRE

### SOMMAIRE

*L'Auvergnat vu par Arletty*.....P 2

*Éditorial* .....p 3

#### *Vie de la commune :*

Réunions du Conseil.....p 4

Ptes infos et recensement ....p 10

Le tri en 2012.....p 11

Buvettes associations.....p 12

Etat Civil 2012.....p 13

Animations 2013.....p 13

*Vie associative*.....p 14

Comité d'Animation.....p 14

A.P.E.....p 16

Serfouette & Cie.....p 18

ADMR.....p 18

Calvinet Pétanque .....p 19

Tennis Club.....p 19

Comité des fêtes .....p 20

Calvinet Sportif Football ...p 20

Calvinet-Patrimoine.....p 21

Séniors de Calvinet .....p 22

L'année 2012 vient de se terminer avec les fêtes habituelles comme le marché de Noël et ses illuminations magnifiques ou nouvelles animations comme le réveillon organisé par le Comité des fêtes. Calvinet a montré, une fois de plus, son dynamisme et s'est distingué par rapport aux communes voisines. Merci à tous ceux qui ont organisé et réalisé toutes ces manifestations.



En ce début de 2013, nous retrouvons notre village, toujours aussi atypique quand on le compare à ses voisins, avec un nombre de commerces d'artisans et de services plus habituel dans un chef-lieu de canton que dans une petite commune comme Calvinet. C'est notre fierté mais c'est aussi le gage de la qualité de vie dans notre village.

Nous devons nous féliciter d'avoir pu conserver ce réseau économique mais il faut bien reconnaître que le monde évolue très vite et pas toujours au profit des villages de campagne ; l'équilibre actuel de Calvinet est donc fragile et nous sommes tous responsables de notre avenir ; les commerces, les artisans et les services doivent aussi s'adapter aux nouveaux environnements économiques : leur maintien passe par la nécessité d'avoir toujours plus de clients et d'utilisateurs. Certes nous avons de nouvelles familles qui viennent s'installer à Calvinet (probablement souvent attirées par cette qualité de vie) mais il est de notre devoir à nous tous qui apprécions cette proximité des commerces et services de participer à leur développement. Je fais donc appel à vous pour conserver une attitude citoyenne (de Calvinet, il faut être un peu chauvin) et aider ainsi au développement de notre réseau de commerces, artisans et services.

En ce début d'année, je vous adresse tous mes vœux pour 2013. Que cette nouvelle année vous apporte santé, joie et bonheur. Je n'oublie pas ceux qui sont dans la peine ou les soucis de santé ; là aussi, nous avons tous un rôle à jouer pour accompagner tous ceux qui souffrent, voisins ou plus éloignés.

Edouard de Bonnafos, maire

A handwritten signature in blue ink that reads "Bonnafos".

**Rendez-vous en juillet 2013 pour découvrir votre prochain bulletin !**

Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : [couderc.vernhe@wanadoo.fr](mailto:couderc.vernhe@wanadoo.fr)



## Séance du 09 juin 2012

### Terrain de pétanque

L'alimentation en électricité d'une aire de pétanque sur le terrain du Club a été étudiée avec le Syndicat Départemental d'Énergie. Présentation du devis correspondant : 18 305,29 € TTC, la participation de la Commune serait de 12 948,39 € TTC. Cette proposition est trop élevée.

Un devis va être demandé à EDF pour une extension de réseau.

D'autre part, un autre emplacement, à proximité de l'atelier communal va être étudié.

### Plage Piscine

Réception des devis de planches en bois de pin traité autoclave.

Les plaques de ciment seront décaissées pour poser les lambourdes puis les lames de bois.

D'autres devis vont être demandés avec une essence de bois exotique.

Les travaux devront être réalisés pour l'été 2013, cinquantième de la piscine.



### Adhésion à « Cantal Ingénierie et Territoires »

**Rappel du rôle des services de l'Etat** (ex- Direction Départementale de l'Agriculture et Direction Départementale de l'Équipement) en matière de maîtrise d'œuvre dans les travaux communaux de voirie, de réseaux d'eau, d'assainissement, aménagement urbain...

La nouvelle réglementation européenne a supprimé aux services d'Etat ces interventions, considérant leurs missions concurrentes aux bureaux d'études privés.

Cette décision pénalise beaucoup les communes. Aussi le Conseil Général a décidé de mettre en place une Agence Départementale dénommée "Cantal Ingénierie et Territoires". Créée sous forme d'Établissement Public Administratif, elle est chargée d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Pour adhérer à l'Agence Technique Départementale, les collectivités intéressées doivent délibérer et s'acquitter d'une contribution annuelle qui pourrait être de l'ordre de 0,4 €/hab./an avec un minimum de 100 €/an et un maximum de 3 000 €/an pour les communes.

Des paiements de prestations viendront rémunérer les services rendus dans les domaines techniques Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), Voirie et Réseaux Divers (VRD), eau et assainissement et Maîtrise d'œuvre VRD).

Celles-ci pourraient être facturées à la journée et être de l'ordre de 350 € pour l'intervention d'un ingénieur et 250 € pour un technicien.

### Indemnité gardiennage église - 2012

Attribution à l'Abbé Michel MALVEZIN, l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2012, d'un montant de 119.55 €.

### Indemnités chaussures et petit équipement – 2012

Attribution aux agents techniques des indemnités de chaussures et petit équipement pour l'année 2012. Le montant de chaque indemnité est de 32.74 €.

## Location appartement

Le Conseil Municipal de Calvinet, décide de louer à Madame Régine LECA un appartement du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2012 pour loger le maître-nageur.

## Questions diverses

- **Restauration registres d'Etat Civil** : La commune doit assurer les bonnes conditions de conservation et de sécurité de ses archives. Nos registres d'Etat Civil (depuis 1793) sont en actes séparés agrafés et conservés dans des chemises cartonnées. Présentation du devis de l'imprimerie des Mairies et décision d'entreprendre la reliure des registres par tranche. Le coût de la reliure, boîte de 20 registres, soit 20 années, est de 250.00 euros HT.
- **Restauration des anciens drapeaux communaux** : Un devis va aussi être demandé.
- **Restauration des façades de l'église** : La subvention au titre de la **D**otation d'**E**quipement des **T**erritoires **R**uraux (DETR) 2012 sollicitée à la Préfecture a été refusée. Les travaux seront exécutés à la fin de l'été. La souscription auprès des habitants sera lancée prochainement.
- **Fonds de péréquation** : Un fonds de péréquation a été créé par l'Etat. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités pour la reverser à des intercommunalités moins favorisées. 33 700 € ont été attribués à la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy. Une réflexion est en cours sur le choix d'une opération globale pour l'ensemble des communes. L'assemblée est invitée à réfléchir sur l'utilisation de ces fonds.
- **Pêche à l'étang de l'Estanquiol** : ouverture le samedi 23 juin et fermeture le dimanche 16 septembre. Le règlement sera rédigé et publié dans un arrêté du Maire.
- **Village fleuri** : La commune est inscrite au concours départemental des villages fleuris.
- **Cantine scolaire** : Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'inspection de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, service sécurité et offre alimentaire, établi suite à une visite à la cantine. De petits aménagements sont envisagés pour améliorer la conformité.



## Séance du 26 juillet 2012

**Le Vernassal** : Suite à l'achat de la propriété du Vernassal :

- **Assurance** : Modification de notre contrat d'assurance pour assurer la propriété.
- **Avenant au bail de fermage** : quelques suppressions et modifications adaptées à la nouvelle situation.
- **Projet de vente** : Seront mises en vente prochainement des parcelles boisées et la maison avec éventuellement les bâtiments agricoles, à déterminer en fonction de la négociation avec le fermier et l'acheteur.
- **Servitude de passage** : acte de servitude de passage de la parcelle n° 457, section AB.

## Prix du repas CANTINE

Augmentation du prix des repas à la cantine municipale à compter de la rentrée de septembre 2012 : 1,89 € au lieu de 1,85 € pour le repas enfant.

## Tarif de la garderie

2,04 € de l'heure, au lieu de 2 €. La tarification à la ½ heure est applicable à la rentrée de septembre.

## Indemnité de Gestion et de Confection des Documents Budgétaires à verser aux trésoriers

Compte tenu du départ de M. Alain COUDERT le 31 mars 2012 et de la nomination au poste de Trésorier de



M. Bernard BESSON, le 1<sup>er</sup> avril 2012, l'indemnité de confection des budgets est partagée au "prorata temporis" entre les deux trésoriers soit pour 90 jours à M. COUDERT et 275 jours à M. BESSON. Les prochaines années, la totalité de l'indemnité sera servie à Mr BESSON.

### Décision modificative de crédits

Le Conseil Municipal décide les virements de crédits suivants :

Section d'investissement :	2118 opération 16	Le Vernassal	-2 700 €
	2151 opération 26	Voirie	-7 303 €
	2315 opération 27	Lotissement	+ 10 003 €

### Questions diverses :

- **Voirie communale** – programme 2012. Les travaux ont été réalisés par la société Colas. Le montant de la facture est identique au devis soit : 41 032,50 € HT
- **Voirie du lotissement** : L'entreprise Caumon, titulaire du marché de travaux pour l'aménagement du lotissement effectue actuellement les travaux de chaussée. Il avait été convenu d'attendre le tassement des matériaux et la construction de quelques maisons avant cet aménagement. L'accès aux entrées des maisons est à envisager en supplément.
- **Garages Gendarmerie** : Devis de pose de gouttières et de rives de toit sur les garages par l'entreprise Bioulac, Toitures d'Auvergne, accepté pour un montant de 2 986 € HT
- **Mise aux normes à l'école** : Les travaux d'isolation entre l'école et l'appartement du 1<sup>er</sup> étage, avec un plafond coupe-feu de une heure et un doublage de la cage d'escalier ont été réalisés par l'entreprise EURL Eric Felgines. La facture, identique au devis s'élève à 5 872,41 € HT.
- **Compétence « eau potable » à l'échelle communautaire** : Lecture du courrier de Monsieur le Préfet à la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy concernant l'évolution statutaire vers une prise de compétence « eau ». La commune de Calvinet a demandé une analyse juridique du document. La Communauté a actuellement la compétence pour traiter les problèmes d'arsenic dans l'eau.
- **Recensement de la population**. Le prochain recensement de la population se déroulera en début d'année prochaine. Un agent recenseur sera recruté.

## Séance du 14 septembre 2012

### Le Vernassal

Une proposition d'avenant au bail a été remise au fermier.

### Travaux en cours :

- **Réfection d'un appartement à la Gendarmerie** : Après réunion de la Commission des travaux, une variante a été demandée sur le lot plâtre/placo/peinture : pose de toile de verre dans la cuisine, le couloir, la salle de bains et les WC, au lieu de la totalité de l'appartement.
- **Aire de pétanque** : Lecture du courrier de l'association Calvinet-Pétanque avec arguments pour un aménagement derrière l'atelier communal. Le choix du site sera arrêté en fonction du coût.
- **Aménagement plage piscine** : Le dossier de terrasse en bois est en cours, d'autres devis seront demandés. L'alimentation en électricité du site, l'installation d'une douche à l'extérieur contre les toilettes et la rénovation de celles-ci sont à étudier.
- **Vestiaires terrain de camping** : Remplacement du compteur électrique hors normes. Un devis est demandé à Laurent Bru.

### Prix de vente de l'eau

Pour la facturation de l'automne 2013, le Conseil Municipal décide de modifier le prix de vente de l'eau et détermine les tarifs suivants :

Location du compteur .....	70,00 € (inchangé)
Redevance assainissement.....	0.70 € (au lieu de 0.65 €)
0 à 100 m <sup>3</sup> .....	0.83 € (+ 1 centime)



101 à 200 m <sup>3</sup> .....	0.71 € (+ 1 centime)
201 à 500 m <sup>3</sup> .....	0.62 € (+ 1 centime)
+ 500 m <sup>3</sup> .....	0.44 € (+ 1 centime)

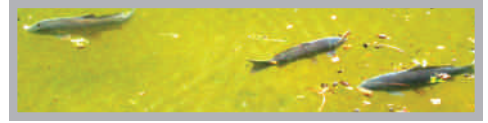
### Questions diverses

- **Bilan de la saison touristique :**

- **Fréquentation de la baignade très satisfaisante** – bonnes prestations de surveillance et d’entretien des bassins

- **Fréquentation de la pêche :** en hausse

- **Fréquentation du camping :** en baisse



- **Réseau eau potable :** En liaison avec la construction de leur bâtiment agricole au Bos, Messieurs Piganiol exploitants agricoles à Chaubert, commune de Sénézergues, sollicitent de la commune l’extension du réseau d’eau public jusqu’à leur bâtiment (situé en bordure du chemin des étangs de Cassaniouze). Le Conseil Municipal accepte cette extension, depuis Combebesse, sous réserve que Messieurs Piganiol assurent l’exécution de la tranchée.

- **Aliénation portion de chemin rural à Lagarrigue :** Suite à l’acquisition de l’ancienne grange, Monsieur Ricros, nouveau propriétaire à Lagarrigue demande l’aliénation et l’achat de la partie de chemin rural en limite de ce bâtiment. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

- **Ecole**

- ◆ **Effectifs scolaires :** à la hausse : 56 élèves sur le RPI Calvinet-Mourjou dont 35 à Calvinet et 21 à Mourjou

- ◆ **Transport scolaire – navette RPI :** La commune de Mourjou était organisateur secondaire de transport scolaire. La compétence du transport scolaire a été proposée à la Communauté de Communes du pays de Maurs qui gère donc dorénavant le circuit.

- **Collecte de ferraille :** à envisager suite à plusieurs demandes de particuliers.

## Séance du 26 octobre 2012

### Le Vernassal

- **Vente des bois :** Monsieur le Maire rappelle les parcelles non incluses dans le bail à ferme :

- ◆ **Le Pouget :** parcelle section A N°8, surface 3 ha 06 a 50 ca. Taillis de feuillus, parcelle en pente très forte, bois de chauffage difficile à sortir.

- ◆ **Bel Air :** parcelle section C N°82, surface 13 ha 40 a 50 ca. Futaie de résineux (2/3 douglas exploitable dans 15 ans, 1/3 mélèze de mauvaise venue).

- ◆ **La Roubine :** parcelles section A N°305, 324, pour des surfaces de 1 ha 70 a 30 ca et 42 a 40 ca. Taillis et futaie de qualité médiocre. Espaces boisés proche de l’exploitation et pouvant être défri-chés.

- ◆ **Les Etangs :** parcelle section A N°755, pour une surface de 88 a 10 ca. Futaie de qualité moyenne.

- ◆ **Chemin des Etangs :** parcelle section A N° 335 et 333 pour une surface de 5 a 0 ca et 10 a 40 ca. Petites parcelles incluses dans les parcelles 336 et 334 et qui sont cultivées.

- **Les parcelles que le Conseil Municipal a décidé de vendre :**

- ◆ **Le Pouget :** parcelle section A N°8, surface 3 ha 06 a 50 ca. Taillis de feuillus, parcelle en pente très forte, bois de chauffage difficile à sortir. *Parcelle* évaluée par les Domaines comme bois sans valeur forestière à 0,05 €/m<sup>2</sup> soit 1 530 €

- ◆ **Bel Air :** parcelle section C N°82, surface 13 ha 40 a 50 ca. Futaie de résineux (2/3 douglas exploitables dans 15 ans, 1/3 mélèzes de mauvaise venue). *Parcelle* évaluée par les Domaines comme bois de bonne valeur forestière 0,30 €/m<sup>2</sup> soit 40 210 €

- ◆ Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- ◇ **la mise en vente des parcelles** section A N°8, Le Pouget, surface 3 ha 06 a 50 ca. section C N°82, Bel Air, surface 13 ha 40 a 50 ca. Elles feront l’objet de 2 lots.

- ◇ **Processus de vente :** Après vote, le Conseil Municipal opte pour le procédé de *Vente de -*

gré à gré avec proposition sous pli. Cette méthode est votée par 6 voix pour et 3 voix en faveur d'un procédé de ventes aux enchères. Une large publicité sera engagée : journaux, notaires, organismes liés aux forêts ou aux ventes..... Un règlement de consultation sera adressé aux candidats. Le Conseil Municipal charge le Maire de la procédure et de la signature des actes.

- **Proposition d'évolution du bail du Vernassal**

Monsieur le Maire fait part de ses entretiens avec le fermier. L'évolution se ferait sous forme d'avenant au bail actuel, c'est-à-dire que tous les articles non modifiés restent identiques (date du bail, durée du bail...). L'avenant devra être un acte notarié car c'est un bail de 18 ans.

### Travaux en cours

**Appartement Gendarmerie** : les travaux de réfection du deuxième appartement (1<sup>er</sup> étage, côté atelier communal) sont terminés. Un nouveau gendarme s'installera à la Brigade début novembre.

**Carrefour du chemin du Claux et de la route de Marcolès** : réfection d'une portion du réseau des eaux usées. Vers la Gendarmerie : réfection de l'écoulement des eaux pluviales sur une trentaine de mètres.

**Aménagement parking entre l'école et la Mairie**. L'agent communal a dégagé le parking pour permettre le stationnement du car pendant la montée et la descente des enfants, ce qui se fait actuellement en partie sur la route.

**Un architecte du CAUE** (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) se rendra sur le site lundi 29 octobre à 14 heures. Il lui sera ensuite proposé de se rendre sur la place (projet d'installation d'un abri bus) et à la piscine (projet d'aménagement des abords). La commune cotise au CAUE et en conséquence bénéficie gratuitement de cette prestation.

**Aire de jeux au terrain de sports**: Il est envisagé la rénovation des jeux pour enfants au terrain de sports.

### Questions diverses :

- **Aire de pétanque** : Le Club de Pétanque a indiqué sa préférence pour le site situé à proximité de l'atelier communal ; une ligne Haute Tension traverse le terrain, il y aura certainement lieu d'ajouter le coût du déplacement de la ligne. Un devis sera demandé à ERDF.
- Derniers résultats d'analyses de l'eau potable : résultats satisfaisants.
- **Conseil d'école du 25 octobre**. Lecture du compte-rendu

## Séance du 30 novembre 2012

### Le Vernassal

#### 1. Vente des bois du Vernassal

Le Maire donne lecture de la note remise aux intéressés concernant la mise en vente des deux parcelles boisées:

**Le Pouget** : section A n° 8 ; surface : 3 ha 06 a 50 ca ; classement au POS en zone ND (espace boisé à conserver ou à classer) - taillis de feuillus. Estimation : 2500 €

**Bel Air**: section C n°82; surface : 13 ha 40 a 50 ca ; classement au POS en zone NC (espace boisé à conserver ou à classer) - futaie de mélèzes (1/3 de la surface environ) et de douglas (2/3 de la surface environ). Estimation : 45 000 €

#### Processus de vente :

- Le vendeur : commune de Calvinet (délib. du conseil municipal du 26/10/2012).
- La commune de Calvinet vend les parcelles séparément.
- La vente se fera de gré à gré.
- Tout acheteur potentiel doit adresser à la mairie une proposition d'achat pour chaque parcelle qui l'intéresse.
- Chaque proposition comporte les nom et adresse de l'acheteur, la parcelle, le prix proposé, le mode de financement (épargne personnelle, emprunt, vente d'un bien...) et les conditions éventuelles d'achat.
- Chaque proposition est remise sous enveloppe indiquant la parcelle considérée et le nom de l'acheteur.





- Les propositions doivent être remises à la Mairie de Calvinet ou adressées à « Monsieur le Maire, rue de la Châtaigneraie, 15340 Calvinet » au plus tard le 31 décembre 2012.
- Les enveloppes seront ouvertes et l'acheteur choisi au cours d'une séance du Conseil Municipal en janvier.
- Pour toute question, s'adresser à la mairie de Calvinet ou au Maire.

## 2. **Projet de construction d'une stabulation libre :**

Présentation du dossier de demande de permis de construire proposé par le cabinet d'architecture pour la construction d'une stabulation libre au Vernassal ; couverture en panneaux photovoltaïques, bâtiment en 2 parties de 80 m de long sur 34 m de large. Plan de financement attendu. Modification du bail reportée

### **DETR 2013 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)**

Les collectivités ont l'obligation d'aménagement des bâtiments recevant du public, afin de permettre l'accès et la circulation de toutes les personnes handicapées. Décision d'aménager un accès handicapé du bâtiment Poste/cabinet dentaire, avec rampe en façade. Montant de l'ouvrage selon devis de l'entreprise Mazac : 8 721.10 € HT  
Une demande de subvention sera déposée à la Préfecture au titre de la DETR 2013,

### **Recensement 2013 de la population**

Création de deux emplois d'agents recenseurs non titulaires et d'un coordonnateur communal afin de réaliser les opérations du recensement 2013. Les emplois seront occupés par Odile Champeil et Claudine Viersou. Nathalie Robert sera coordonnateur communal.



### **Dématérialisation de procédures administratives**

Le Maire fait part de l'intérêt de transmettre par voie électronique les actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité. Ainsi, par le biais du dispositif de télétransmission, il peut être effectué un dépôt normalisé des actes sur l'un des serveurs du ministère lequel émettra un accusé de réception. Les dispositifs informatiques relatifs à ces opérations seront installés par le Syndicat Intercommunal A.G.E.D.I. qui connectera et paramètrera les outils nécessaires sur site, en assurera le suivi, la hotline et la formation nécessaire des personnels concernés. La convention afférente avec l'administration concernée, la Préfecture, sera signée.

### **Questions diverses**

- **Rénovation du secrétariat de Mairie** : Projet d'extension du secrétariat devenu trop exigü.
- **Plage piscine** : examen des devis reçus. La réflexion se poursuit.
- **Table d'orientation** : Suite aux dégâts constatés sur la table d'orientation et à la déclaration auprès du groupe d'assurance, une rencontre est prévue sur le site début décembre.
- **Pavillon locatif La Devèze** : Un portail de clôture sera posé à l'entrée du jardin. Le portail sera acheté par la commune et posé par le locataire.
- **Bilan financier réfection totale deuxième appartement de la Gendarmerie** : Montant des devis : 21 228.65 € TTC - Total des factures payées : 21 569.75 € TTC après rajout de quelques aménagements complémentaires.
- **Garderie scolaire** : Avec la réorganisation des transports scolaires, il n'y a plus de garderie à l'école de Mourjou. Les enfants scolarisés à Mourjou peuvent utiliser le service de garderie de Calvinet.
- **Godet du tracteur** : Le godet est vétuste et doit être remplacé. Devis demandé entreprise Loubière.
- **Aire de pétanque** : Le devis d'ERDF pour le déplacement de la ligne Haute Tension traversant le projet est en attente.
- **Crédit agricole** : Le Crédit Agricole de Montsalvy avait une permanence hebdomadaire à Calvinet. Il a

décidé aujourd'hui de passer à une permanence tous les quinze jours. Cela ne semble pas adapté à la qualité de service que l'on peut attendre d'une banque dans un bourg-centre. Un courrier a été adressé à la directrice du Crédit Agricole du Cantal, demandant que celui-ci revienne sur cette décision. Il serait dommage que les services bancaires du Crédit Agricole ne soient pas au même niveau que les autres services.

- **Gestion de l'eau** : une étude sera réalisée par la Communauté des Communes du Pays de Montsalvy pour rechercher les avantages et inconvénients d'une mutualisation de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Le résultat de cette étude devrait être présenté en automne 2013. Se posera ensuite la question du maintien de la compétence de l'eau au niveau des communes ou de son transfert à la Communauté des Communes. La communauté de communes de Murat fait également cette étude.
- **Syndicat Intercommunal Calvinet-Mourjou**  
Lecture du courrier adressé par Monsieur le Préfet au Syndicat intercommunal Calvinet-Mourjou, informant de la dissolution du Syndicat Intercommunal de Calvinet-Mourjou au 1<sup>er</sup> juin 2013 et demandant la saisine du Centre de Gestion. Le Conseil Municipal maintient son refus de dissolution du syndicat.

## Vie de la commune : Infos



**BIENVENUE** ... Vous arrivez dans la commune ... faites-vous connaître auprès de la mairie afin que nous puissions vous convier à nos diverses manifestations et vous présenter, si vous le souhaitez, aux calvinétois (es) dans l'un de nos bulletins municipaux.

**MAIRIE** : ouverture de la mairie : mardi, jeudi, vendredi de 13 H 30 à 16 H 30

Tél. : 04 71 49 94 32 site Internet non officiel : <http://pagesperso-orange.fr/annie.couderc/>

Mél : [mairie.calvinet@wanadoo.fr](mailto:mairie.calvinet@wanadoo.fr) - ANNUAIRE-MAIRIE.FR : <http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-calvinet.html/>

**Relais Petite Enfance** : Les prochaines séances auront lieu les 9 (thème 1) et 31 janvier (thème 2) puis 14 février 2013 (thème 2)



**Banque alimentaire** : La collecte de la banque alimentaire est en diminution de 14% avec 264 kg.



2012	2011	2010	2009	2008	2007
264 kg	307 kg	262 kg	232 kg	231 kg	186 Kg

### Participation au concours départemental des villages fleuris du Cantal

En 2012 contrairement à 2011, 2010 et 2009, nous avons obtenu le 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie « communes de moins de 1000 habitants ».



### Recensement

Toute la population de **CALVINET** sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février. Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

Deux agents recenseurs (1 sur chaque secteur), Claudine Viersou et Odile Champeil (voir photos jointes), se rendront donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013.

Ils vous remettront **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.



Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, etc.)**.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale. **Toutes**

**Claudine VIERSOU** vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.



**Odile CHAMPEIL**

- \* Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 71 49 94 32
- \* Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- \* Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### Tri et ordures ménagères

Le tableau ci-dessous représente le coût de chacun des matériaux issu du tri sélectif. Les chiffres **en vert** représentent une économie et **en rouge** un coût

		CollecteHT/T	Tri/T	Ressources reprise+soutien	BILAN en €/T
Matériaux soutenus par Eco Emballages	Verre	61 €	0	101,92 €	40,92 €
	Emballages	355 €	240,20 €	640,90 €	45,70 €
Matériau soutenu par Eco Fiolio	Journaux	42 €	67,30 €	106,375 €	-2,93 €

le refus des emballages est très important, 13,4 t représentent 28% des tonnages collectés. Il conviendrait donc de faire un effort pour mieux trier les emballages et diminuer le plus possible le tonnage de refus.

**Le tri atténue fortement les augmentations incontournables des frais de fonctionnement du service. Grâce à ces efforts, le montant de la redevance n'a pas augmenté depuis plusieurs années.**

	Tonnage collecté	Refus centre de tri en T	Tonnage revalorisé	BILAN DU TRI c <sup>ne</sup> de Calvinet en €/T
Verre	16,455	0	16,455	673,34 €
Emballages	4,160	1,17	2,99	136,64 €
Journaux	10,645	0,19	10,455	-30,58 €
				779,40 €

Tout ce qui est mal trié part à l'enfouissement et augmente donc le poids des ordures ménagères (le fameux sac poubelle). Coût de l'enfouissement actuel : **115 € la tonne** qui risque d'augmenter en 2013.

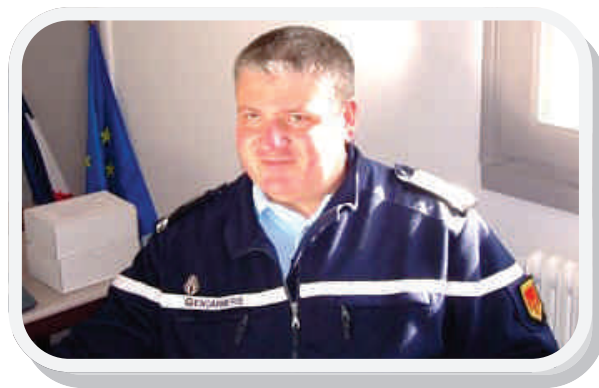
	Tonnage collecté	Refus centre de tri en T	Tonnage revalorisé	BILAN DU TRI Pays de Montsalvy en €/T
Verre	188,34	0	188,34	7 706,87 €
Emballages	47,84	13,4	34,44	1 573,91 €
Journaux	121,815	0,19	121,625	-355,75 €
				8 925,03 €

**Faire un effort de tri évitera l'augmentation de la redevance**



## Nouveau gendarme

Le 15 novembre 2012, le gendarme Yannick SALLES a été affecté à la brigade de proximité de CALVINET en provenance d'ETAMPES où il a servi durant huit ans. Âgé de 41 ans et totalisant 16 ans de gendarmerie, ce sous-officier a débuté sa carrière au deuxième régiment d'infanterie de la garde républicaine. Il occupera les fonctions d'adjoint au commandant d'unité, il secondera à cet effet l'Adjudant-Chef Jérôme VEROUIL.



## Législation buvettes pour les associations : ouverture d'un débit temporaire

Je me permets de vous rappeler certains points au sujet des débits de boissons.

- Les particuliers ne peuvent pas bénéficier de licence II, par exemple pour des événements comme le tour de France.
- Les associations ne peuvent prétendre, pour des débits temporaires lors de leurs manifestations, qu'à des licences II. Elles n'ont droit qu'à 5 demandes par année.
- Les clubs sportifs affiliés à une fédération ne peuvent bénéficier que de 10 autorisations d'ouverture temporaire (toujours pour une licence II)
- Les licences "petite licence restaurant" (anciennement licence 06) et "licence restaurant" (anciennement licence 05) sont réservées au restaurant (pour des ouvertures, mutations ..).
- La petite licence à emporter (anciennement 08) et la licence à emporter (anciennement 09) sont réservées pour les débits de boissons à emporter

**Donc, les associations faisant un repas ne peuvent vendre que des boissons de la licence II**

JOSSE Liliane Préfecture du Cantal Bureau du Cabinet Tél. : 04.71.46.23.05 Fax : 04.71.46.23.06 Courriel pour astreintes fin de semaine : [pref-bureau-du-cabinet@cantal.gouv.fr](mailto:pref-bureau-du-cabinet@cantal.gouv.fr)

## Différences entre VDN (Vins Doux Naturels) et VDL (Vins De liqueurs)

Indépendamment du mode d'élaboration, il existe une différence importante sur le plan fiscal. En France, les VDN bénéficient du régime fiscal des vins (licence II), les VDL sont soumis à celui des spiritueux (licence III). Pour les VDL, les taxes sont beaucoup plus élevées.

Les limites tenant à la nature des boissons.	
L'autorisation ne peut concerner que les boissons des deux premiers groupes, ainsi définis à l'article L.3321-1 du Code de la Santé publique.	
<b>1<sup>er</sup> groupe</b>	boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou légumes non fermentés, limonades, infusions, lait; café, thé, chocolat, ... ( <b>licence I</b> )
<b>2<sup>e</sup> groupe</b>	boissons alcoolisées suivantes : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crèmes de cassis, jus de fruits ou de légumes fermentés. ( <b>licence II</b> )

**noter** : A compter du 1<sup>er</sup> juin 2011, la vente de seules boissons non alcoolisées ne sera plus soumise à autorisation.



## Vie de la commune : l'état civil 2012 *actes inscrits dans les registres de la commune*

### Ils nous ont quittés... une pensée pour eux et leur famille

- 17 février : Jean LACIPIERE, domicilié à Bel Air
- 18 avril : Albert GOUTAL, domicilié au Bourg
- 9 novembre : Jean-Luc AURIERES, domicilié à Lasdailles



### Ils sont nés en 2012... Bienvenue à ces petites frimousses

- 03 janvier : Axel LISSAC, fils de Géraud et Françoise LISSAC, domiciliés au Claux
- 21 janvier: Maéva BOISSIERES, fille de Cédric et Valérie BOISSIERES, domiciliés au Bourg
- 18 février : Gabin VERSANGE, fils de Fabien VERSANGE et Audrey ROUSSIGNOL, domiciliés au Puech
- 11 mars : Anna CAMBRAYE LAVIGNE, fille de Christophe et Emilie CAMBRAYE, domiciliés au Bourg
- 19 avril : Lara MENDES, fille de Manuel GONCALVES MENDES et LIMOES-MENDES, domiciliés rue du Colombier
- 09 juin : Nelle MAURY LASSERON, fille de et Sandrine et Cyril LASSERON, domiciliés au Puech
- 30 août : Corentin LABORIE, fils de Christian LABORIE et Déborah VILLERET, domiciliés au Bourg
- 20 décembre : Maïna LACASSAGNE, fille de Vincent et Stéphanie LACASSAGNE, domiciliés au Puech.



### Ils se sont unis pour le meilleur et le pire...

- le 7 juillet : Julien LISSAC et Aurélie TERRIER, domiciliés à La Devèze, rue Géraud de Bonnafos
- le 25 août : Christophe CAMBRAYE et Emilie LAVIGNE, domiciliés au Bourg



## Vie de la commune : les animations jusqu'à juin



Mois	Jour	Association	Animation
Janvier	17	Seniors de Calvinet	Animation Rois
	26	Patrimoine	<b>AG et repas traditionnel</b>
Février	16	Seniors de Calvinet	<b>Quine</b>
		A.C.C.A Calvinet	<b>Repas des chasseurs</b>
Mars	21	Seniors de Calvinet	<b>Sortie « stockfisch »</b>
	17	APE RPI Calvinet-	<b>Carnaval Après-Midi Calvinet</b>
Avril	27	Calvinet-Patrimoine	<b>Quine</b>
Mai	24	APE	<b>Soirée chants Calvinet</b>
Juin	10 au 16	Seniors de Calvinet	<b>Voyage 1 semaine</b>
	30	APE	<b>Fête écoles Mourjou</b>

## L'été du Comité d'Animation

### La fête Nationale



La dégustation toujours très appréciée le 13 au soir du chou farci préparé par nos dames, l'ambiance étant assurée cette année par Pierre Pinquier. Le 14, le pique-nique au camping des Erables remportait encore un succès avec plus de 120 personnes qui échangèrent recettes et vins fins dans une ambiance toujours aussi conviviale mais un temps incertain.

**Hommage :** Jean-Luc, notre trésorier depuis la création de l'association en 2003 a disparu dramatiquement en cet automne douloureux. Ancien élève, il avait participé à une magnifique expérience de classe de mer avec ses camarades et nous entretenons de très cordiales relations. C'est pour son entourage et nous-mêmes, responsables d'associations une grande peine. Il avait assumé de longues années avec courage et dynamisme son handicap, toujours prêt à rendre service. Hélas la souffrance a eu raison de notre ami. Que son repos éternel lui apporte la paix et la sérénité. *Pierre Couderc et le CA. Du Comité d'Animation.*

### Les illuminations préparent le marché et donnent une belle image de notre village.

La plupart sont là, depuis une douzaine d'années déjà, travaillant sous la pluie et le froid pour que notre village brille de mille feux. Ils en sont bien récompensés quand ils voient les enfants sortant de l'école qui emmènent leurs parents ou mamies et papys pour un tour dans la forêt enchantée. Les familles viennent aussi en automobile pour faire le tour des illuminations dans les villages. Tout le monde peut remarquer à cette occasion les efforts déployés par de nombreux concitoyens pour participer à cet embellissement. Les autorités qui se rendent à notre marché ne manquent d'ailleurs pas de le souligner. Chaque année, Calvinet est un peu plus beau. Merci à tous et continuons nos efforts puisque l'an prochain ce sera le 10<sup>ème</sup> marché de Noël de Calvinet.





## Beau succès du 9ème marché de Noël de Calvinet

Les trois dernières années, la neige était de la partie, rendant la circulation difficile, ce qui n'incitait pas le public à se rendre au marché. Malgré cela l'affluence restait importante surtout le dimanche après-midi. Le temps clément de cette année, avec ses températures douces pour la saison ont incité les familles à se déplacer en plus grand nombre le samedi et à multiplier les emplettes à la satisfaction de la plupart des exposants. Ils étaient encore une cinquantaine cette année malgré les nombreuses sollicitations créées par la multiplication des petits marchés. Le dimanche, le public n'a pas dérogé à la règle en envahissant à partir de 14 h 30 les nombreux stands sous chapiteaux et en profitant des nombreuses animations organisées par le Comité d'Animation. Les enfants profitaient des balades dans deux magnifiques attelages, après une agréable séance de maquillage. Le père Noël, les rois mages et même le père fouettard déambulaient dans le public et se prêtaient avec gentillesse aux séances de pose avec les enfants. Huit autres pères Noël circulaient parmi la foule en interprétant de nombreux morceaux de leur riche répertoire et en particulier le fameux « Petit papa



noël ». Enfin la Compagnie du « Plus Petit Espace Disponible » composée de 3 lascars, tout de blanc vêtus et leurs cuivres semèrent la perturbation chez les exposants et le public par leur humour et leurs nombreuses facéties. Leur drôlerie a amusé l'auditoire avant que ceux-ci ne prolongent leur spectacle de rue en rejoignant la fanfare des pères Noël en se mêlant à eux pour jouer quelques morceaux tout en multipliant leurs contorsions. Le feu de clôture a rassemblé quant à lui un public de plus en plus nombreux pour un spectacle rare en cette saison. Le pot officiel de clôture a permis d'accueillir Alain Calmette, député et maire d'Aurillac, Jacques Mézard sénateur et Vincent Descoeur, président du Conseil Général.

Après le mot de bienvenue et l'hommage appuyé à l'association organisatrice du marché par Edouard de Bonnafos, nos invités se sont plus à souligner le rendez-vous devenu incontournable du marché de Noël de Calvinet, maintenant l'un des plus importants du département, qui progresse d'année en année grâce à l'investissement



des bénévoles mais aussi des habitants qui font de plus en plus d'efforts pour illuminer le village faisant un tout cohérent qui mérite la visite et souligne le dynamisme de la commune.



## Le 24 septembre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale

On notait la présence de monsieur le Maire de Calvinet, un conseiller de la commune de Mourjou, les deux directrices, et les membres du bureau.

Les institutrices ont rappelé le projet d'école (sur 3 ans) qui reste le même (jardin). Les sorties bibliothèque à Mourjou auront également lieu tout au long de l'année scolaire, les sorties piscine, octobre et novembre, au centre Aquatique d'Aurillac. Des sorties sportives sont prévues également, (cross le 11 octobre) puis d'autres sorties suivront en janvier et avril 2013 (regroupements sportifs, ...).

Les 20/21 octobre a eu lieu **la Foire à la Châtaigne**, l'APE tenait un stand, où vous pouviez trouver des gâteaux, friandises diverses confectionnés par les parents. Malgré le mauvais temps, le vent, la pluie, nous avons fait une bonne recette !



Le 26 octobre "**une sortie Automne**" a été organisée à Mourjou : tous les enfants de l'école s'y sont retrouvés : le matin randonnée et ramassage des champignons, repas pris tous ensemble, et après-midi ateliers sur le thème de l'automne.



Le 2 décembre, le **Quine** a eu un franc succès, avec des lots hors du commun : 5 jours pour 4 en roulotte en Ardèche, sorties diverses au Lioran, entrées au Prisme, TV, Wii, ordinateur portable, sèche linge, baptême de l'air...)  
*Merci encore à tous nos partenaires et entreprises locales qui ont joué le jeu en participant financièrement aux lots.*

Le 21 décembre a eu lieu la **Journée de NOËL** à Calvinet, avec ateliers le matin, repas en commun, spectacle réalisé entièrement par des mamans de l'école, rencontre et goûter avec le Père Noël !

La sortie de fin d'année devrait se faire au **CHATEAU DU COLOMBIER**, dans l'Aveyron, pour tous.

L'APE a présenté son bilan moral et son bilan financier, ce dernier est négatif (- 173 €) en raison d'une part du voyage scolaire de l'année passée et d'autre part en raison de l'aide désormais plus faible du Conseil Général pour le transport (passée de 690 € en 2010-2011 à 143 € en 2011-2012 ...).





Les dates des prochaines manifestations ont été fixées :  
**CARNAVAL** le dimanche 17 mars à CALVINET  
**SOIRÉE CHANTS** le vendredi 24 mai à CALVINET en soirée  
(Venez nombreux, les enfants préparent tout au long de l'année des chansons, et nos « vedettes » font un tour de chants)  
**FETE DE L'ECOLE** le dimanche 30 juin à MOURJOU



Le bureau s'est renouvelé en accueillant une nouvelle vice-présidente Sandrine Maury Lasseron - deux nouvelles secrétaires Valérie Couderc et Nathalie Lanches - une nouvelle vice trésorière Cathy Aymar, la trésorière Brigitte Bru ainsi que la présidente Valérie Chabut restent à leur poste respectif. Quasiment tous les parents présents à l'assemblée se sont présentés membres actifs.

**Tous les membres de L'APE et les enfants vous souhaitent une BONNE ANNEE 2013**





## L'Association Serfouette et Cie



**P**our sa quatrième année, le marché de producteurs bio a animé la place Bonnefon fréquenté par un public curieux, intéressé et souvent convaincu. On pouvait comme chaque année acheter de bons produits à emporter et même manger sur place grâce à la soupe au fromage confectionnée par l'association et aussi les bons produits BIO proposés par les exposants.



*Serfouette et Cie adresse ses meilleurs vœux aux Calvinétois. Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2013 en espérant qu'elle sera celle de la réalisation de vos désirs biologiques et écologiques les plus chers.*

*Ci-contre :  
des jeux en bois pour tous les âges*



## L'A.D.M.R. du Haut-Célé



L'Assemblée Générale a eu lieu le 2 juin 2012 à Montsalvy.

L'Association cette année a effectué près de 23 000 heures de travail auprès de 182 familles. Cela concerne 20 familles pour la Commune de Calvinet.

Nous avons recruté une nouvelle salariée auxiliaire de vie sociale, personnel qualifié dont nous aurons de plus en plus besoin.

Cette année nous avons convié les salariés et les bénévoles à un repas annuel à la salle polyvalente de Cassaniouze. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance festive et conviviale. Rendez-vous est pris pour 2013.

L'association organise un quinquagésime qui aura lieu à la salle polyvalente de Cassaniouze le 21 avril 2013 à 14 h.

Nous espérons que cette rencontre réunisse le plus grand nombre d'entre vous (voir avec les salariés ou le bureau pour votre déplacement à la salle si difficultés pour venir)

Nous remercions généreusement tous les salariés et salariées qui par leur travail, leur dévouement et leurs attentions, participent activement au maintien à domicile de tous leurs protégés.

Nous souhaitons à tous et toutes de **Bonnes Fêtes de fin d'Année et tous nos Vœux pour l'Année 2013.**  
Pour info : tél 04 71 49 69 94



**La Secrétaire : L. POUJOL**

## Assemblée Générale de Calvinet-Pétanque

L'Assemblée Générale de CALVINET PETANQUE s'est tenue le samedi 24 novembre au club. Le président Alain Jany accueille les licenciés ainsi que les sympathisants et les remercie de leur présence.

### Le rapport moral est présenté par le président

- Engagement du club au championnat par équipe de club 55 ans et plus
- Engagement à la coupe du Cantal
- Elimatoire secteur doublettes masculin à Vic s/Cère (4 doublettes)
- Elimatoire secteur triplettes masculin à Maurs (3 triplettes)
- Finale départementale triplettes vétérans à Massiac (2 triplettes)
- Réussite de la journée du 14 juillet ainsi que celle du 18 août.

### Le trésorier Louis-Marie Gaston a détaillé le bon bilan de l'année.

### Projets 2013 :

- Recondution de la souscription
- Mise en place d'une carte d'adhérent
- Organisation d'un thé dansant au 1er semestre
- Animation du 14 juillet et du 17 août.

M. Le maire étant excusé, Raymond Martory adjoint a salué la bonne vitalité de CALVINET-PETANQUE et a fait part du projet d'aménagement d'un terrain.

Une réunion sera organisée début 2013 pour la délivrance des licences et pour l'engagement des équipes aux différents championnats.



## Le Tennis Club de la Châtaigneraie



L'année 2012 a été une bonne saison pour le tennis club de la Châtaigneraie.

Le mini tennis a été assuré de mai à fin juillet par nos animatrices qui sont heureuses de faire progresser les jeunes dans cette discipline. 34 jeunes ont pu en bénéficier.

Au mois d'août, Mathilde a pu assurer deux stages de perfectionnement d'une semaine pour le plaisir des nombreux inscrits.

Les courts de Calvinet ont bien été utilisés pendant la saison estivale par des particuliers ou pour des rencontres interclubs.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée Générale du « Tennis Club de la Châtaigneraie » le samedi 12 janvier à 14 h 30 à la Mairie. Vous êtes cordialement invités. Nous déciderons des tarifs et des projets à mettre en œuvre pour l'année 2013.

Les membres du bureau du Tennis Club vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Pour tous renseignements contacter :*

*Danielle Lissac (04 71 49 95 22 ou 06 76 82 37 56)*

*ou Odile de Bonnafos (04 71 49 65 59 ou 06 07 66 67 22)*





## Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes de Calvinet a été réveillé en octobre 2012. Pour sa première manifestation, il a choisi le réveillon de la St Sylvestre ce 31 décembre 2012. 122 personnes étaient au rendez-vous ; nous pouvons donc sans prétentions qualifier cette soirée de réussie. Tous les membres du Comité des Fêtes tiennent à remercier les personnes présentes. 2013 sera l'année du Retour de la Fête du Village qui se déroulera les 10 et 11 août. Nous comptons sur vous pour faire de cet évènement un



moment festif et populaire et nous vous remercions d'avance pour toute l'aide que vous pourrez nous apporter pour l'organisation de Notre Fête de Calvinet. ***Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013.***

## Calvinet Sportif Foot



Cette saison 2012 2013 marque pour le Calvinet Sportif la fin d'une aventure qui débuta près de 84 ans en arrière, en 1929. Comme pour tant d'autre club de village auparavant, l'effectif s'amenuisant, le choix été simple : disparaître ou s'unir. C'est donc naturellement que le rapprochement avec les voisins de Cassaniouze et de Mourjou s'est opéré. La mise en commun des moyens humains et matériels permettra dès la saison prochaine de présenter des équipes de qualité avec des ambitions revues à la hausse. La longue histoire du Calvinet Sportif deviendra un peu celle de ce nouveau club fruit de la fusion des trois communes : l'Union Sportive du Haut Célé. Il reste encore une demi saison à accomplir sous les couleurs sang et or avant d'assister non pas à la fin mais à la renaissance du football au stade du Puech.

***MEILLEURS VOEUX à tous de la part de l'ensemble du Calvinet Sportif.***



**Debouts :** Sébastien Gibert, Philippe Bessonies, Issam Hfaied, Puechjean Mathieu, Fabrègues Julien, Vickemans Mathieu, Julien Lissac, Daniel Vigier

**Accroupis :** Mathieu Nugou, Alain Nugou, Jimmy Decarrière, Guillaume Amaral, Frédéric Gillet, Anthony Lacipière

**Absents :** André Lacoste, André Lavigne, Joao Goncalves, Yannick Piganol, Kévin Gatiniol, Anthony Chassang, Loïc Gallot



Le 6 juin dernier, nous aurions dû voir l'éclipse partielle du soleil provoquée par le passage de vénus devant notre étoile. Mourjou et Calvinet par l'intermédiaire de la maison de la châtaigne, de "vivre en Châtaigneraie, de Calvinet-Patrimoine et du Comité d'Animation s'étaient donnés rendez-vous près du site du Puy Capel afin d'assister à l'évè-



nement qui ne sera plus visible de notre vie. Malgré la participation du club d'astronomie d'Aurillac équipé de ses lunettes astronomiques, le temps couvert n'a pas permis d'observer le phénomène. Cela a permis néanmoins un échange entre habitants de communes voisine et nous nous sommes séparés après un sympathique casse-croûte sur le chemin près de la chapelle.

### Journées Patrimoine



A l'occasion de ces journées européennes des 15 et 16 septembre, On pouvait faire la visite libre de Calvinet grâce aux documents déposés sur une quinzaine de sites, mais aussi une visite guidée le samedi après-midi à laquelle a participé une douzaine de personnes. L'après-midi du dimanche, grâce à Odile et



Edouard de Bonnafos, des visites guidées des extérieurs du château de Lamothe étaient proposées à un public intéressé, par un temps chaud et ensoleillé. Pour terminer ce week-end agréable, Calvinet-Patrimoine proposait place Bonnefon un pot amical apprécié des participants. Ce fut aussi l'occasion en cette fin d'après-midi d'accueillir un club Anglais de cyclotourisme, en leur offrant fouace et verre de l'amitié agrémenté de conversations soit en Anglais, soit en français.

### La 11<sup>ème</sup> foire aux potirons à Prunet. Un temps épouvantable, pluie,



vent que n'avait jamais connu la foire jusqu'ici a sérieusement contrarié le déroulement de cet évènement et les organisateurs de Prunet n'en n'ont eu que plus de mérite. Néanmoins les exposants étaient là et en particulier Calvinet qui une fois de plus n'a pas à se plaindre de ses ventes.





## Les séniors de Calvinet ont tenu leur Assemblée Générale

On notait la présence d'Edouard de Bonnafos maire, des membres du conseil d'administration, des commissaires aux comptes et d'une cinquantaine d'adhérents.

Odile de Bonnafos, présidente a présenté le bilan des activités de l'année, tous les projets ayant pu se réaliser.

Le 18 janvier la fête des rois avec animations et dégustation de la galette suivie le 18 février du loto annuel. Le

14 mars une sortie en car était proposée avec visite guidée de la Bastide de Villefranche puis une dégustation de stockfish à Martiel. Le 30 mai, nouvelle sortie, cette fois en montagne » avec visite du musée de Coltines le matin, restauration à Alpepierre, marche pour les amateurs

jusqu'à Bredons et visite du site commentée par le maire de la commune. Magnifique panorama et visite de l'église, reste d'un ancien prieuré bénédictin dont les bâtiments formaient un carré avec cloître. Le voyage de printemps, cette année du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet amena les participants dans le Finistère où ils ont profité de belles excursions et d'un hébergement au-dessus de la moyenne. Comme à l'accoutumée, nos aînés ont préparé leur kermesse le 22 juillet cette année, avec son habituel succès. Depuis l'an passé, l'habitude a été reprise de préparer une sortie d'automne, cette fois le 11 septembre dans le Puy de Dôme avec la visite guidée du musée « L'aventure Michelin » sur le



site de Cataroux dans un ancien atelier de filature. Après un déjeuner à Orcines, les participants se sont retrouvés au pied du Puy de Dôme pour emprunter le fameux « Panoramique des Dômes » qui permet d'accéder au sommet du volcan et découvrir la célèbre chaîne des Puys. L'averse a été évitée de peu et le temps n'a pas permis de profiter de toute la splendeur du paysage.

Après la présentation du bilan financier par Louis- Marie Gaston, le moment était venu de présenter les projets 2013 : distribution de colis de fin d'année aux anciens, animation Rois le 17 janvier, quine annuel le 16 février, sortie stockfish le 21 mars, sortie pédestre en montagne en juin, voyage d'une semaine au pays basque espagnol du 10 au 16 juin, kermesse le 21 juillet et sortie d'automne à déterminer.



Pour terminer on a procédé aux élections au Conseil d'Administration, Louis-Marie GASTON, Paul FALIERES et Robert MALBOS ont vu leur confiance renouvelée, tandis que Georges LAFON et Marie CARANOBE font leur entrée.

Pour terminer on a procédé aux élections au Conseil d'Administration, Louis-Marie GASTON, Paul FALIERES et Robert MALBOS ont vu leur confiance renouvelée, tandis que Georges LAFON et Marie CARANOBE font leur entrée.





# L'Auvergnat ou par... Arletty (1898 – 1992)

Suite de la page 2

## Voici ce qu'elle pensait des Auvergnats

« J'ai beaucoup d'admiration pour les Auvergnats. Ils sont fortiches, c'est la vraie France. Les Auvergnats du Puy-de-Dôme, les vrais, n'admettent que ceux-là. Y a eu Vercingétorix pour commencer, puis Pascal – si j'avais eu un fils, je lui aurais donné ce nom, par admiration. Après, ça fout un petit peu le camp : c'est gentil Chamfort, mais enfin...Et puis, après, Couthon et Fernand Raynaud ; ça compte Fernand Raynaud. Quel talent ! Moi, je pourrais faire quelque chose pour lui, je le mettrais entre Vercingétorix et Desaix. Quand on entend ses enregistrements, on se dit : « Ce que c'est construit, les autres ne sont rien à côté ! » Il avait de la musique en lui ce type-là. Le Procès de Kafka, c'est Alexandre Vialatte qui l'a découvert et traduit le premier. Ah ! Les Auvergnats, toujours à la pointe. Ce sont des orgueilleux, ça me plaît ça. Pas vaniteux, ça non, la vanité ça ne va pas avec eux. On les dit aussi avarés, mais ils sont plus économes qu'avares. »



En 1965, Arletty présidera « Les Auvergnats de Paris », c'est-à-dire *La nuit arverne*, manifestation annuelle consistant en un banquet et une soirée dansante. Elle sera la première femme présidente de cette manifestation. Les mots d'Arletty sont restés célèbres. Raymond Lavigne, habitant de Calvinet, rappelle l'un de ses plus fameux, prononcé lors de l'Épuration, dans la chronique du Veinazès. Jusqu'au 27 janvier 2013, la Cinémathèque française (51 rue de Bercy 75012 PARIS) présente une exposition sur le film *Les enfants du Paradis*.

- *La Défense, autoportrait par Arletty, Editions RAMSAY, collection Poche cinéma, 1990 et 2007*
- *Arletty, Editions Henri Veyrier, collection Flash-Back, Paris 1978*
- *Les mots d'Arletty, recueillis et présentés par Claudine Brécourt-Villars, V & O Editions, Neuilly 1991*
- Cf. l'extrait de l'émission télévisée *La nuit écoute de Claude Santelli, 3 janvier 1966, site INA.fr, et La Défense, ouvrage précité note 1, page 220*
- *Raymond Lavigne, le peau-rouge, par Jean-Paul Bonhuil, chronique du Veinazès n°43*

## Chronique du Veinazès



Raymond Lavigne

Le peau rouge

**En vente actuellement à Calvinet, pour mieux connaître l'homme, sa vie, ses engagements.**

*Le bonheur et la liberté ne mourront pas, tant qu'il restera un Raymond Lavigne pour dire non quand il le faut et oui quand il le veut.*

Michel Rachline (écrivain, romancier, polémiste)

Extrait de la préface "Je suis un communiste heureux" Editions La Table Ronde, 1981.



# 9ème marché de Noël de Calvinet



De gauche à droite :

- Edouard de Bonnafos, maire de Calvinet
- Alain Calmette, député
- Jacques Mézard, sénateur
- Vincent Descoeur, président du Conseil Général et de nombreux élus.



La compagnie du "Plus Petit Espace Possible"



Le père Noël bien à l'avance



Ils étaient cinquante exposants venus parfois de loin



## Ils étaient là